



Êtes-vous à risque ?

- Demeurez-vous dans une habitation construite avant 1960 ?
- La plomberie de votre maison a-t-elle été installée avant 1990 ?
- Demeurez-vous près d'une industrie (par exemple une usine de recyclage de batteries en plomb) dans laquelle du plomb a été utilisé ?

Au Canada, environ un logement sur quatre a été construit avant 1960. Il est conseillé de présumer que tous les logements construits avant 1960 renferment de la peinture à base de plomb. Si vous avez répondu « oui » ou « je ne sais pas » à l'une des questions précédentes, votre famille pourrait être à risque. Ce ne sont pas toutes les vieilles maisons qui contiennent des sources de plomb, mais c'est le cas de certaines, et il importe donc, à titre de propriétaire ou de locataire, que vous connaissiez les mesures de sécurité à suivre. Poursuivez votre lecture pour en savoir plus.

Le plomb n'a-t-il pas été progressivement éliminé de la peinture et d'autres produits ?

Oui. Au milieu des années 1970, le gouvernement fédéral a commencé à réduire la quantité de plomb légalement autorisée dans la peinture. Au milieu des années 1980, les conserveries ont volontairement cessé d'utiliser les soudures au plomb pour les boîtes de conserve. En décembre 1990, l'essence au plomb a été interdite pour la plupart des usages. Toutes ces mesures ont contribué à réduire la concentration de plomb dans le sang des jeunes Canadiens au cours des deux dernières décennies. Toutefois, certains enfants courent encore le risque d'être exposés à des sources de plomb.

Sources de plomb domestique

Les trois principales sources de plomb domestique sont :

- l'eau
- la terre
- la peinture et la poussière

L'eau : Dans la plupart des régions du Canada, les concentrations de plomb dans les réserves d'eau naturelles sont très faibles. Cependant, l'utilisation de la soudure au plomb dans la plomberie, les conduites de branchement en plomb entre la maison et la principale source d'approvisionnement en eau, et la présence de tuyaux en plomb peuvent se traduire par des niveaux élevés de contamination de l'eau. Informez-vous auprès de l'autorité compétente en matière d'eau potable de votre province pour connaître les règlements et les lignes directrices qui s'appliquent à votre situation. Toutes les provinces et tous les territoires ont établi des exigences conformes aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, qui énoncent que les niveaux de plomb dans l'eau potable provenant d'un robinet dont on a laissé couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne froide doit être de moins de 10 parties par milliard. Le plomb était, à une certaine époque, le matériau de choix pour la fabrication des

conduites de branchement (les tuyaux qui approvisionnent en eau la maison à partir de la conduite principale de la ville). Il était également couramment utilisé dans les maisons « bien construites » avant 1920. En outre, des soudures contenant 50 % de plomb ont été utilisées dans la plomberie des maisons jusqu'à la fin des années 1980. Apprenez comment procéder à un dépistage du plomb dans l'eau potable.

La terre : En raison de l'utilisation historique de l'essence au plomb, la teneur en plomb des sols urbains, en particulier près des grandes routes, peut être plus élevée qu'en région rurale. La terre à proximité de certaines zones industrielles peut contenir des quantités importantes de plomb. La terre environnant le périmètre des maisons et des appartements dont la façade est peinte peuvent également devenir contaminés avec le temps en raison de la détérioration de la peinture ou d'activités de remise en état. Protégez vos enfants en leur lavant les mains avant les repas et à intervalles réguliers, en particulier lorsqu'ils ont joué dehors. Enseignez-leur à enlever leurs chaussures lorsqu'ils entrent dans la maison. Apprenez comment procéder à un dépistage du plomb dans le sol.

Peinture et poussière de peinture : Au Canada, jusqu'aux années 1960, le plomb était ajouté en quantités importantes dans les peintures à usage résidentiel et industriel. Même s'il est rare que

les maisons construites après 1960 contiennent des quantités élevées de peinture à base de plomb, il existe quelques exceptions. La peinture s'effrite, s'écaille ou s'érode avec le temps, et cela est encore plus vrai dans les zones de haute friction comme les fenêtres, les embrasures de portes, les escaliers et les planchers peints. Les surfaces extérieures peintes comme les vérandas, les balustrades et les rampes sont soumises aux intempéries et peuvent se détériorer, créant ainsi un risque d'exposition au plomb. En outre, de la poussière plombifère peut être produite au cours de rénovations. Cette poussière est souvent imperceptible. Elle colle aux doigts des enfants, qui l'ingèrent ensuite. Apprenez comment détecter la présence de poussière plombifère dans votre maison et à déterminer si la peinture contient du plomb.

Exposition au travail : Certains travailleurs dans certains milieux peuvent être exposés au plomb. Parmi les activités à risque, mentionnons la fabrication de batteries, la peinture, la fusion de métaux non ferreux, la réparation de radiateurs, la fonte de laiton et de bronze, la fabrication de poteries, le recyclage de la ferraille, le tir à la cible et les travaux de déblayage et de démolition. Le plomb adhère aux vêtements de travail et peut ainsi s'introduire dans la maison.

Autres sources : Parmi les autres sources de plomb auxquelles les Canadiens peuvent être exposés

notons la viande contaminée par la grenaille de plomb utilisée pour la chasse au gibier, les produits de consommation contenant du plomb tels que les bijoux de fantaisie, les chandelles et certains stores miniatures de plastique, les passe-temps qui nécessitent la fonte de plomb comme la production de turlutttes, d'appâts et de pesées, et la restauration, le décapage et la remise en état de meubles contenant de la peinture à base de plomb.

Pourquoi le plomb est-il si dangereux ?

Le plomb est ce qu'on appelle une substance neurotoxique ou un « poison pour le cerveau ». L'exposition au plomb, même à de faibles concentrations, peut nuire au développement du cerveau et du système nerveux des fœtus et des jeunes enfants et entraîner des troubles du comportement et des difficultés d'apprentissage. Le plomb peut aussi affecter la manière dont l'hémoglobine, qui transporte l'oxygène dans le sang, est produite. Le plomb peut nuire aux processus essentiels aux métabolismes du calcium et de la vitamine D. Une exposition chronique ou prolongée peut être à l'origine de problèmes d'hypertension artérielle et de maladies vasculaires périphériques. On s'entend généralement sur le fait qu'il n'existe pas de niveaux « sûrs » d'exposition au plomb, mais il est évident que le risque de souffrir de problèmes de santé attribuables au plomb est proportionnel au degré d'exposition.

Pourquoi les enfants sont-ils si vulnérables ?

Les jeunes enfants explorent leur univers au moyen de leur bouche. Ils satisfont leur curiosité en portant à leur bouche les jouets, les couvertures et pratiquement n'importe quel objet que leurs petites menottes peuvent agripper. Ce comportement est à l'origine des cas les plus courants d'empoisonnement par le plomb chez les enfants, dont la source d'exposition la plus fréquente est la poussière plombifère. L'organisme des enfants absorbe le plomb plus facilement que celui des adultes. En outre, la poussière a tendance à s'accumuler sur le plancher où les enfants passent beaucoup de temps à ramper et à jouer. Elle se dépose également sur des surfaces horizontales telles que les appuis de fenêtre, les escaliers et les balustrades.

Les femmes enceintes et les femmes en âge d'avoir des enfants doivent également prendre garde. Une fois que le plomb pénètre dans l'organisme humain, il est transporté par le sang. Même si une faible quantité est excrétée, une bonne dose de plomb est emmagasinée dans les os. Le plomb emmagasiné est ensuite libéré pendant la grossesse. Il peut traverser le placenta, empoisonner le fœtus en développement et contaminer le lait maternel. C'est pourquoi les femmes en âge d'avoir des enfants doivent se montrer extrêmement prudentes et éviter toute exposition au plomb. Les personnes qui entreprennent des rénovations, mais à plus forte raison les femmes en âge de procréer,

doivent connaître les précautions à prendre et adopter des pratiques de travail sécuritaires.

Dépistage du plomb chez les enfants

La seule façon de savoir si votre enfant a été exposé à des sources de plomb est de le soumettre à une analyse sanguine. Les nourrissons sont particulièrement vulnérables dès qu'ils commencent à ramper et à explorer — vers l'âge de six mois. Si vous croyez que votre enfant a pu être exposé à des sources de plomb, commandez une analyse auprès de votre médecin de famille. Selon le seuil établi au Canada, une concentration de plomb de l'ordre de 10 microgrammes par décilitre de sang — 10 µg/dL (0,48 micromoles par litre) — présente un danger. Si la concentration dans le sang de votre enfant atteint ce seuil ou le dépasse, il existe probablement une source d'exposition dans son environnement et vous devriez prendre des mesures pour localiser et éliminer cette source. Consultez votre médecin.

Dépistage du plomb dans votre maison

Même si ce ne sont pas toutes les vieilles demeures qui contiennent de la peinture à base de plomb, vous devriez présumer que la vôtre en contient jusqu'à ce que vous ayez fait analyser un éclat de peinture ou de la poussière de peinture par un laboratoire. La peinture à base de plomb ne présente habituellement aucun danger si elle est en bon état et demeure intacte. La situation devient

dangereuse lorsqu'elle se détériore. Voici quelques méthodes pour vous aider à déterminer si votre maison contient des sources de plomb.

1. Dépistage du plomb dans l'eau potable

Si votre maison a été construite avant 1990, il est possible que l'eau des robinets soit fortement contaminée en raison de la présence de tuyaux et de soudures au plomb. Si elle date d'avant 1960, les conduites de branchement sont peut-être en plomb. Si c'est le cas, il est essentiel de déterminer la teneur en plomb de l'eau potable au moyen d'une analyse. Cette analyse doit être effectuée par un laboratoire agréé par l'ACLAE (Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale), associée au Conseil canadien des normes (CCN). Même si les nécessaires d'analyse chimique de l'eau potable, sont disponibles en magasin, ceux-ci sont généralement considérés comme peu exacts et peu fiables.

Eau de puits : Les pompes submersibles, particulièrement celles en laiton au plomb, peuvent dégager du plomb dans l'eau potable. Les personnes qui dépendent de l'eau de puits devraient faire analyser leur eau pour en évaluer la teneur.

Consultez les directives présentées en annexe pour prélever un échantillon d'eau potable.

2. Analyse de la teneur en plomb de la terre

La plupart du plomb contenu dans la terre est attribuable à l'écaillage et au décollage de la peinture extérieure, aux émissions des industries locales et à l'utilisation passée de l'essence au plomb. Le plomb tarde à se décomposer dans le sol. Il y demeure pendant de longues périodes, parfois durant des dizaines d'années. Faites particulièrement preuve de prudence si vous prévoyez cultiver un potager en ville ou sur un terrain situé à proximité d'une grande route; il est parfois plus facile d'apporter de la nouvelle terre pour ce type de jardinage.

Consultez les directives présentées en annexe pour prélever un échantillon de sol à des fins d'analyse.

3. Échantillonnage de poussière

L'échantillonnage de poussière à des fins de dépistage du plomb est une opération assez simple qui peut être effectuée par pratiquement n'importe qui. Une analyse de la poussière peut s'avérer utile après des rénovations effectuées en présence de peinture à base de plomb. Les résultats vous indiqueront, avant de réemménager dans une pièce, si le nettoyage a été correctement effectué. Soulignons qu'une moquette qui a été exposée au plomb pendant des années ou laissée sur place lors de rénovations peut difficilement être nettoyée. En outre, il n'est pas aisé de déterminer la quantité de plomb qui se trouve dans une moquette. L'option la plus sûre est probablement de la remplacer.

Consultez les directives présentées en annexe pour prélever un échantillon de poussière sur un plancher ou un revêtement durs.

4. Échantillonnage d'éclats de peinture

Ramasser un éclat de peinture et le faire analyser est facile et relativement peu coûteux. L'analyse permet de mesurer avec exactitude la teneur en plomb de la peinture. Faites analyser la peinture avant d'entreprendre des travaux de rénovation dans une vieille maison.

Consultez les directives présentées en annexe pour prélever un éclat de peinture.

Réduction de l'exposition aux sources de plomb domestique

Que faire si l'eau potable contient du plomb ?

Les résultats de l'analyse vous indiqueront si vous devez prendre des mesures afin de réduire la quantité de plomb dans l'eau. Si l'échantillon d'eau stagnante et l'échantillon provenant d'un robinet vidangé contiennent moins de 10 microgrammes de plomb par litre ($\mu\text{g/L}$), votre eau potable ne présente aucun danger. Si la concentration de l'échantillon provenant d'un robinet vidangé est inférieure à 10 $\mu\text{g/L}$ mais que celle de l'eau stagnante dépasse ce seuil, prenez l'habitude de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit froide avant de la boire ou de l'utiliser pour cuisiner. Pour éviter de gaspiller l'eau chaque fois que vous voulez boire, remplissez un

contenant d'eau et conservez-le au réfrigérateur. D'autres options consistent à tirer la chasse d'eau ou à prendre une douche le matin avant d'utiliser de l'eau potable. Si la concentration des deux échantillons dépasse 10 $\mu\text{g/L}$, communiquez avec le service des travaux publics de votre ville pour enquêter sur le problème. Certaines municipalités offrent un service gratuit d'analyse de la teneur en plomb de l'eau.

Si le problème est attribuable à la plomberie ou aux conduites de branchement en plomb de votre maison, vous devriez envisager de les remplacer. Cela peut être coûteux. Une bonne solution dans l'intervalle consiste à acheter de l'eau embouteillée ou un filtre permettant de réduire efficacement la teneur en plomb de l'eau. Si vous achetez un filtre, assurez-vous qu'il est certifié conforme à la norme de NSF International pour la réduction du plomb par un organisme agréé par le Conseil canadien des normes.

Que faire si la terre contient du plomb ?

Voici quelques règles fort simples pour protéger vos enfants.

1. Enlevez vos chaussures lorsque vous entrez dans une maison.
2. Lavez vigoureusement les mains de vos enfants avec de l'eau et du savon lorsqu'ils ont joué dehors.
3. Passez régulièrement l'aspirateur dans votre maison.

4. Passez régulièrement la vadrouille humide sur les planchers et époussetez les surfaces horizontales à l'aide d'un linge humide.
5. Plantez des arbustes, de l'herbe et des plantes près des zones de ruissellement ou sur toute section de terre dénudée en vue de couvrir les zones à teneur élevée en plomb.
6. Construisez des contenants ou des plates-bandes surélevées remplis de « nouvelle » terre par-dessus les zones contaminées.
7. Lavez soigneusement tous les aliments avant de les consommer.
8. Ne plantez pas de tubercules ni de légumes dont on consomme la racine comme des pommes de terre dans le sol contaminé.

Que faire si la poussière a une teneur élevée en plomb ?

Vous devez déterminer la source de contamination ; le plomb peut provenir de l'extérieur (sol ou poussière de la route fortement contaminés) ou de l'intérieur, habituellement de la peinture à base de plomb en mauvais état. Faites analyser des échantillons de terre et de poussière prélevés devant l'entrée de la maison ainsi qu'un éclat de peinture. En attendant de pouvoir déterminer la source du problème et de prendre les mesures qui s'imposent, un nettoyage minutieux de la maison permettra de diminuer l'exposition des occupants à la poussière plombifère.

Que faire si ma maison contient de la peinture à base de plomb ?

Il est parfois préférable, lorsque la peinture est en bon état, de ne pas y toucher. Un propriétaire ignorant les mesures de sécurité risque de causer un grave problème. Le décapage de la peinture à base de plomb fait en effet appel à des connaissances spécialisées. Entre-temps, les occupants peuvent contrôler les quantités de poussière plombifère en passant régulièrement la vadrouille sur les planchers, en époussetant les surfaces horizontales telles que les appuis de fenêtre et les marches à l'aide d'un linge humide et en passant régulièrement l'aspirateur sur les moquettes. Les rebords de fenêtre extérieurs dont la peinture s'écaille ou s'enlève par plaques peuvent être recouverts d'un parement métallique.

Les petites sections de peinture qui s'enlèvent par plaques peuvent être réparées à faible risque à condition de prendre les précautions nécessaires.

Directives pour la réparation de petites surfaces

1. Retirez tous les tapis, les rideaux, les jouets et les meubles se trouvant à proximité de l'aire de travail.
2. Assurez-vous que les enfants se tiennent loin de l'aire de travail.
3. Fixez une toile de plastique aux plinthes situées sous la zone de travail à l'aide d'un ruban adhésif résistant. Étendez la toile sur

2 mètres (6 pieds) dans toutes les directions à partir de la zone. Couvrez les moquettes d'une toile de plastique propre.

4. Enlevez vos chaussures de travail lorsque vous quittez la zone couverte de plastique pour éviter de répandre la poussière plombifère dans d'autres parties de la maison, ou encore portez des couvre-chaussures en plastique jetables.
5. Utilisez un appareil respiratoire approprié si vous en avez un. Sinon, un simple masque en papier N95 devrait pouvoir au moins réduire l'inhalation d'au moins 10 fois.
6. Vaporisez la surface à repeindre d'une fine bruine d'eau à l'aide d'un atomiseur. L'humidité permet d'éviter que la poussière ne se répande hors de la zone de travail.
7. Poncez doucement la surface à l'aide d'une éponge abrasive ou d'un papier de verre (papier « sablé ») mouillé ou sec et maintenez-la humide. Si vous utilisez une éponge, rincez-la fréquemment. Gardez un seau d'eau près de vous pour le rinçage.
8. Lorsque les surfaces sont prêtes, lissez au moyen d'une couche de plâtre.
9. Finissez la surface par une couche d'apprêt de la meilleure qualité possible.

10. Repeignez. Consultez le document de la SCHL intitulé *La peinture : murs, plafonds et planchers* pour vous aider à choisir le type de peinture adéquat.
11. Nettoyez. Reportez-vous à la section « Nettoyage à la fin des travaux ».

Réparation de grandes surfaces

Il se peut que la peinture soit très abîmée : souvent, de grandes sections de peinture s'écaillent de façon bien visible. Ces surfaces demandent une attention immédiate — toujours en prenant les précautions nécessaires. La réparation de telles surfaces peut générer des quantités encore plus importantes de poussière chargée de plomb. Vous devriez envisager de faire appel à un entrepreneur expérimenté pour réaliser des travaux tels que :

- la démolition de murs de plâtre
- le ponçage de grandes surfaces peintes (telles qu'une façade de la maison ou une pièce complète)
- l'enlèvement de boiseries
- le remplacement de portes et de fenêtres
- le remplacement de moquettes — les moquettes sont des réservoirs potentiels de poussière plombifère
- la démolition de vieux planchers
- la démolition de vieux plafonds

- l'enlèvement de vieux plafonds suspendus — la poussière peut s'accumuler sur le dessus des panneaux
- le décapage de la peinture à base de plomb à l'aide de décapants chimiques, de pistolets à chaud ou par d'autres moyens
- le décapage de papier peint

Quelques précautions importantes à prendre

1. Ne tentez jamais d'effectuer ces gros travaux vous-même à moins de connaître les mesures de sécurité à suivre. Le rapport de recherche de la SCHL intitulé *Précautions concernant le plomb* décrit en détail les méthodes à suivre lors de travaux produisant de grandes quantités de poussière. Un exemplaire gratuit peut être commandé en téléphonant à la SCHL à l'un des numéros suivants : 1 800 668-2642 au Canada et (613) 748-2367 à l'étranger.
2. Assurez-vous de toujours suivre les mesures de sécurité lorsque vous réparez des surfaces en plâtre ou revêtues de peinture à base de plomb.
3. Portez toujours une combinaison, des lunettes de protection, des gants et d'autres accessoires de sécurité.
4. Utilisez un appareil respiratoire approprié. Pendant des travaux d'envergure, l'exposition au plomb sera élevée; un masque de papier n'offre pas une protection suffisante.
5. Ne jamais projeter de jets de sable ou d'eau ni brûler la peinture à base de plomb à l'aide d'un pistolet à air chaud. Ces activités peuvent générer des quantités élevées de poussière et d'émanations plombifères.
6. Éparpillez le moins possible la poussière contaminée. Si la poussière chargée de plomb est confinée à l'aire de travail, les personnes se trouvant dans le reste de la maison seront protégées.
7. Ne jamais transporter les débris de construction à travers des lieux de séjour propres, à moins de les envelopper dans des sacs ou des toiles de plastique épais. Si vous utilisez des bennes ou des vide-ordures, maintenez-les fermés.
8. Tous les décapants chimiques contiennent des substances qui peuvent être nocives. Utilisez-les avec prudence et suivez les directives du fabricant (voir la publication de Santé Canada *Votre santé et vous – utilisation sécuritaire des décapants pour peinture*).
9. Si les surfaces ont été endommagées par des dégâts d'eau (peinture écaillée ou décollée), il vous faudra d'abord régler ce problème. Le feuillet documentaire de la SCHL intitulé *Ventilation du vide sous toit, humidité dans le vide sous toit et formation de barrières de glace* vous aidera à régler des problèmes de fuite dans le toit.

La publication *Évaluation du projet de rénovation de la collection « Avant de rénover »* de la SCHL vous aidera à évaluer l'état actuel de votre maison en vue de déterminer si des problèmes majeurs doivent être réglés avant ou pendant les rénovations.

10. Retenez les services d'un entrepreneur expérimenté pour les travaux à risque élevé. Tous les travailleurs susceptibles d'abîmer les surfaces peintes au plomb, qu'il s'agisse d'installateurs de fenêtres, de peintres ou de rénovateurs, doivent savoir appliquer les mesures de sécurité appropriées. Toutefois, au Canada, la loi n'oblige pas les travailleurs à suivre un cours à cet égard; d'ailleurs, les programmes de formation ne sont pas très répandus. Une bonne option consiste à trouver un entrepreneur qui s'y connaît en élimination de l'amiante. Les principes de base pour l'élimination de l'amiante sont les mêmes que pour le plomb. Remettez à votre entrepreneur une copie du livret de la SCHL intitulé *Précautions concernant le plomb*. Le feuillet d'information *Le choix d'un entrepreneur* de la SCHL offre des conseils utiles pour dénicher le « bon » entrepreneur.

Nettoyage à la fin des travaux

Il est important de suivre de bonnes pratiques de nettoyage après n'importe quel type de travaux ayant pu abîmer la peinture à base de plomb. Pour le nettoyage de planchers et de surfaces horizontales, vous aurez besoin des articles suivants :

- des serviettes de papier
- un vaporisateur
- deux seaux
- des chiffons
- un détergent (comme du savon à vaisselle ou du détergent à lessive)
- une vadrouille

Commencez par le haut et terminez par le bas. Si une zone est très poussiéreuse, portez un appareil respiratoire et des vêtements de protection. Consultez la brochure *Précautions concernant le plomb*. Ramassez les grands éclats de peinture à l'aide d'une serviette de papier humide. Dans les petites pièces, vaporisez de l'eau pour retenir la poussière, puis poussez-la dans une pelle à poussière et jetez-la. Mouillez les toiles de plastique, puis pliez-les toutes ensemble en repliant les côtés poussiéreux vers l'intérieur. Après chacun des travaux, jetez les toiles de plastique dans un sac et scellez-le. Ne réutilisez pas les toiles de plastique. Utilisez un aspirateur (de préférence un aspirateur pourvu d'un filtre spécial à haute efficacité – HEPA)

sur toutes les surfaces horizontales comme les rebords, les appuis de fenêtre et les moulures. N'oubliez pas les coins et les fissures dans les boiseries et entre les lamelles du plancher. Utilisez une brosse sur les planchers de bois et une barre de battage (accessoire d'aspirateur doté de brosses rotatives motorisées) sur les moquettes. Nettoyez les pièces lentement. Cela fait, passez un linge et la vadrouille humides sur toutes les surfaces. Tordez la vadrouille et les chiffons pour évacuer l'eau sale dans un seau vide. Utilisez un seau d'eau propre pour rincer la vadrouille et les chiffons. Changez l'eau de rinçage fréquemment. Remplacez les chiffons et les vadrouilles fréquemment. Sur les surfaces très sales, utilisez d'abord des serviettes en papier. Ne laissez pas les enfants et les animaux circuler dans la pièce tant que vous n'aurez pas prélevé un échantillon de poussière pour vous assurer que la pièce a été bien nettoyée. Consultez les directives en annexe pour prélever un échantillon de poussière.

Renseignements complémentaires

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Santé Canada (SC) *Le plomb dans votre maison*. SCHL : 2004.

Rapport de recherche de la SCHL : *Précautions concernant le plomb* (1992). Ce rapport décrit en détail les méthodes à suivre lors de travaux produisant de grandes quantités de poussière. **Un exemplaire gratuit peut être commandé par téléphone à l'un des numéros suivants :** 1 800 668-2642 au Canada et (613) 748-2367 à l'étranger.

Rapport de recherche de la SCHL : *Conseils sur l'utilisation de décapants chimiques pour enlever la peinture au plomb* (1992). Ce rapport présente les décapants chimiques couramment vendus au Canada et des recommandations de sécurité relatives à leur utilisation.

Santé Canada. *Votre santé et vous – utilisation sécuritaire des décapants pour peinture*.
http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/prod/strippers-decapants_f.html

Santé Canada. *Votre santé et vous – peinture à base de plomb*.
http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/prod/paint-peinture_f.html

Conseil canadien des normes :
<http://www.scc.ca>

Les sources américaines suivantes peuvent également être utiles (documents disponibles en anglais seulement) :

Lead Paint Safety: A Field Guide for Painting, Home Maintenance, and Renovation Work. Un bon guide de référence contenant des illustrations, destiné aux propriétaires et aux entrepreneurs. Ce document (86 pages) peut être téléchargé sur le site Web de la U.S. Environmental Protection Agency :
<http://www.epa.gov/lead/leadsafetybk.pdf>

U.S. Environmental Protection Agency Lead Sampling Technician Course <http://www.epa.gov/lead/leadsamplingtech.htm>

Livingston, D. (2000). *Maintaining a lead safe home: A do-it-yourself manual for homeowners, property managers, and contractors*. (3rd ed.). Landover, MD: Colortone Press.

Annexe

Prélèvement d'un échantillon d'eau potable

Dans la plupart des cas, l'eau qui est échantillonnée pour en analyser le contenu en métaux se prélève directement du robinet (habituellement du robinet de cuisine). En règle générale, le laboratoire d'analyse remet au propriétaire des flacons et des directives précises pour l'échantillonnage. Si ce n'est pas le cas, voici ce dont vous aurez besoin :

- deux petites bouteilles en plastique propres et transparentes munies de couvercles étanches

- des étiquettes
- un marqueur

À des fins de dépistage du plomb, deux échantillons doivent être prélevés :

1. Un échantillon d'eau ayant reposé toute la nuit (eau stagnante). Il s'agit de l'eau puisée à même le robinet aux premières heures du matin. L'eau a stagné toute la nuit dans les tuyaux, ou pendant au moins six heures, et son analyse permet de connaître la quantité de plomb exacte qui s'accumule dans les tuyaux.
2. Un échantillon d'eau provenant d'un robinet vidangé. Il s'agit de l'eau provenant d'un robinet qu'on a laissé couler pendant environ trois minutes jusqu'à ce que tous les tuyaux se soient vidangés. L'eau sera froide parce qu'elle provient de la conduite principale d'eau enterrée sous la rue. Le temps nécessaire pour vidanger les tuyaux varie en fonction de la longueur du raccordement à la conduite principale, du diamètre des tuyaux et du degré d'ouverture des robinets.

Étapes à suivre :

1. Recueillez 250 ml, ou environ une tasse d'eau, pour chaque échantillon.
2. Conservez les échantillons séparément et identifiez-les à l'aide d'étiquettes « tuyaux vidangés » et « tuyaux non vidangés ».

3. Réfrigérez et rangez les échantillons dans une bouteille en plastique propre et transparente.
4. Remplissez une formule de laboratoire. Décrivez vos échantillons et indiquez la date à laquelle ils ont été prélevés. Voir un exemple de formule de laboratoire à la fin du document.
5. Faites parvenir vos échantillons à un laboratoire agréé pour les faire analyser. Pour trouver un laboratoire, vous pouvez faire une recherche dans le site des Pages jaunes^{MC} www.pagesjaunes.ca dans la catégorie « Laboratoires d'analyses et d'essais ».

Interprétation des résultats

Les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada établissent la teneur en plomb acceptable à 10 microgrammes par litre d'eau (10 µg/L), ou 0,01 milligramme par litre d'eau (0,01 mg/L). Si les analyses de laboratoire révèlent des niveaux de plomb plus élevés, vous devriez prendre les mesures décrites plus tôt pour réduire votre exposition.

Prélèvement d'un échantillon de terre ou de poussière à l'extérieur

Un bon endroit pour prélever un échantillon de terre est immédiatement à côté du bâtiment, si la façade extérieure a été peinte. D'autres bons endroits sont les aires de jeu des enfants, le chemin conduisant à votre maison ou le jardin potager.

Ce dont vous aurez besoin :

- des petits sacs en plastique à fermeture par pression et glissière
- des étiquettes
- des marqueurs
- une cuillère à soupe

Étapes à suivre:

1. Recueillez deux cuillères à soupe bien pleines de terre dans l'aire préoccupante (balayez la poussière en formant un petit tas pour remplir environ deux cuillères).
2. Placez la terre dans le sac en plastique et refermez.
3. Étiquetez le sac en y indiquant le lieu du prélèvement (par exemple, devant les marches, dans la cour arrière).
4. Remplissez une formule de laboratoire. Décrivez vos échantillons et indiquez la date à laquelle ils ont été prélevés. Voir un exemple de formule.
5. Faites parvenir vos échantillons à un laboratoire pour les faire analyser. Pour trouver un laboratoire, vous pouvez faire une recherche dans le site des Pages jaunes^{MC} www.pagesjaunes.ca dans la catégorie « Sols – études ».

Interprétation des résultats

Le niveau acceptable de plomb dans les terrains résidentiels est de 140 mg/kg (milligrammes par kilogramme) ou µg/g (microgrammes par gramme) selon les Lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Prélèvement d'un échantillon de poussière à l'intérieur de la maison

Ce dont vous aurez besoin :

- des petits sacs en plastique à fermeture par pression et glissière
- un emballage neuf de lingettes jetables
- un ruban à mesurer
- des étiquettes
- des marqueurs
- du ruban-cache

Choisissez un endroit où les enfants sont susceptibles de jouer. Prélevez des échantillons là où la peinture s'écaille ou s'enlève par plaques ou dans des zones habituellement poussiéreuses. Les zones à risque élevé sont les appuis de fenêtre et les soupiraux (puits de fenêtre).

Étapes à suivre :

1. Choisissez et délimitez l'aire que vous voulez échantillonner. Planchers : utilisez du ruban-cache pour délimiter une aire de 12 po X 12 po (ou 1 pi²). Fenêtres : utilisez du ruban-cache pour délimiter une aire de 4 po X 4 po sur l'appui intérieur.
2. Utilisez une lingette jetable propre.

3. Placez la lingette à plat, complètement dépliée sur la surface dans un coin de l'aire à échantillonner. Passez une première fois la lingette sur la surface en frottant de droite à gauche et en décrivant un « S » sur l'ensemble de la zone à tester. Assurez-vous de bien froter toute la surface.
4. Pliez la lingette (le côté empoussiéré vers l'intérieur).
5. Repassez une deuxième fois avec la même lingette, en frottant cette fois du haut vers le bas, toujours en décrivant un « S » sur l'ensemble de la zone à tester. Vous pouvez passer la lingette par-dessus le ruban-cache, mais essayez de ne pas recueillir de poussière à l'extérieur de l'aire délimitée. Assurez-vous de ramasser toute la poussière visible de l'aire d'échantillonnage.
6. Après avoir passé la lingette une deuxième fois, pliez-la (le côté empoussiéré vers l'intérieur), placez-la dans un sac en plastique propre non utilisé et refermez.
7. Étiquetez le sac en y indiquant la date et le lieu de prélèvement (par exemple, « plancher du salon, sous la fenêtre nord », 2 décembre 2004).
8. Une fois l'opération terminée, enlevez le ruban-cache.
9. Lavez-vous vigoureusement les mains.
10. Répétez les étapes 1 à 9 pour tous les échantillons.

11. Remplissez une formule de laboratoire. Voir un exemple de formule.
12. Faites parvenir vos échantillons à un laboratoire d'analyse. Pour trouver un laboratoire, vous pouvez faire une recherche dans le site des Pages jaunes^{MC} www.pagesjaunes.ca dans la catégorie « Sols – études » ou « Laboratoires d'analyses et d'essais ».

Interprétation des résultats

Aux États-Unis, les niveaux acceptables de plomb pour la poussière dans les logements construits avant 1978 et les installations destinées aux enfants sont les suivants :

- 40 µg/pi² sur les surfaces intérieures lisses
- 250 µg/pi² sur les appuis de fenêtre
- 400 µg/pi² sur les gouttières de fenêtre

Remarque : les normes en matière de poussière pour les appuis de fenêtre intérieurs sont toujours de 250 µg/pi² (microgrammes par pied carré). Votre échantillon sur l'appui de fenêtre a été prélevé dans une zone mesurant un neuvième de pied carré (pi²). Pour convertir vos résultats en pieds carrés, multipliez par 9. Par exemple, si l'échantillon de poussière prélevé sur l'appui de fenêtre de votre cuisine contient 30 µg (microgrammes) de poussière plombifère, multipliez ce chiffre par 9 et vous obtiendrez un résultat de

270 µg/pi². Ce taux est supérieur à la norme américaine de 250 µg/pi² établie pour le niveau de plomb acceptable dans la poussière sur les appuis de fenêtre. Dans un tel cas, vous devriez envisager de repeindre les cadres et les appuis de fenêtre en appliquant un apprêt de haute qualité et une couche de peinture de bonne qualité. Si vous croyez que de la poussière plombifère est générée par friction lors de l'ouverture et de la fermeture des fenêtres, envisagez de les remplacer.

Prélèvement d'un éclat de peinture

Ce dont vous aurez besoin :

- des petits sacs en plastique à fermeture par pression et glissière
- un couteau « exacto »
- un couteau à mastic
- un séchoir à cheveux
- des étiquettes
- des marqueurs

Étapes à suivre

1. Pour prélever un éclat de peinture, mesurez une petite section de 2 cm X 2 cm sur le mur ou la boiserie.
2. Découpez la section à l'aide de l'exacto en vous assurant d'atteindre toutes les couches de peinture.
3. Utilisez le couteau à mastic pour racler la peinture. Placez l'échantillon dans un sac et refermez.
4. Mettez également dans le sac tout résidu de peinture qui serait resté collé au bois.
5. Étiquetez le sac en y précisant le lieu où l'échantillon a été prélevé (par exemple, « rampe de l'escalier avant ») et faites parvenir votre échantillon à un laboratoire d'analyse de peinture.

Pour trouver un laboratoire près de chez vous, vous pouvez faire une recherche dans le site des Pages jaunes^{MC} www.pagesjaunes.ca dans la catégorie « Sols – études » ou « Laboratoires d'analyses et d'essais ».

Interprétation des résultats

On vous communiquera le résultat en milligrammes (mg). Divisez-le par 4 pour obtenir la quantité de plomb par centimètre carré (cm²). Un résultat inférieur à 1 mg/cm² est relativement acceptable. Certaines surfaces peintes ont une teneur en plomb supérieure à 10 mg/cm². Les risques sont plus importants si les niveaux de plomb sont plus élevés.

EXEMPLE DE FORMULE DE LABORATOIRE

Lieu : maison Joiner			Échantillonneur (signature) :	
			Nom (caractères d'imprimerie) :	
Numéro d'échantillon	Type d'échantillon	Lieu du prélèvement	Date	Dimensions de la surface
1	poussière	Appui de la fenêtre du salon (nord)	25 juin 2004	4 po x 4 po
2	éclat de peinture	Rampe de l'escalier avant	25 juin 2004	2 cm x 2 cm
3	eau	Robinet de la cuisine vidangé	25 juin 2004	
4	terre	À côté des marches de l'escalier avant	22 juin 2004	

Pour en savoir davantage sur les feuillets **Votre maison et sur notre vaste gamme de produits d'information, visitez notre site Web à l'adresse www.schl.ca ou communiquez par téléphone : I 800 668-2642 ou télécopieur : I 800 245-9274.**

Publications gratuites

Le plomb dans votre maison

N° de commande 61320

Feuillets **Votre maison**

La peinture murs, plafonds et planchers

N° de commande 63135

©2005, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 28-09-05

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.